

LES CHIFFRES

clés



ANTICIPER

DÉCRYPTER

pour mieux

COMPRENDRE

ANALYSER

la vie économique

des bassins de Lacq-Orthez Oloron-Mauléon

Les actualités de la Maison de l'Emploi et de la Formation

► Entrées de nouvelles collectivités à la gouvernance

Le Président Mr Christian Palette a le plaisir de vous annoncer qu'au 1er janvier 2011 la Communauté de Communes de Lacq et la Communauté de Communes de Josbaig sont entrées à la gouvernance de la Maison de l'Emploi et de la Formation et participeront à son financement et son plan d'actions 2011-2014.

► Mission Clause Sociale

Depuis le 10 décembre, la mission Clause Sociale est de nouveau portée par Céline Diogo de retour de congé maternité. Vous pouvez la joindre aux coordonnées suivantes :

 celine.diogo-missionclause@orange.fr
 06 23 73 44 70

► Accueil de la Maison de l'Emploi et de la Formation à Orthez

Anne-Sophie Lemaire quitte l'équipe de la Maison de l'Emploi et de la Formation pour de nouveaux horizons professionnels. Une nouvelle organisation se met en place pour assurer l'accueil du siège à Orthez. Dorénavant vous serez accueillis par Laurine Cabé et Julien Gouze.

► Partenariat Pôle Emploi Mourenx/Maison de l'Emploi et de la Formation

Depuis le 1er janvier 2011, le partenariat Pôle Emploi/Maison de l'Emploi et de la Formation est dans une phase de transition suite au nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi. Ce

partenariat dont le but est l'amélioration de la présence de Pole Emploi sur notre zone pourrait prendre la forme d'entretiens délocalisés à Orthez (Suivi Mensuel Personnalisé par exemple) animés par des conseillers Pôle Emploi et la tenue d'ateliers au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation. La présence de Pôle Emploi, assurée jusqu'à la fin 2010 par Bertrand Saldaqui, mis à disposition, serait donc à nouveau assurée très prochainement sous les modalités énoncées plus haut.

► Nouveaux horaires d'ouverture pour l'accueil du public

Afin de mener à bien ses missions d'accueil, d'orientation et d'information du public et pour améliorer l'efficacité de son travail d'équipe, la Maison de l'Emploi et de la Formation vous propose de nouveaux horaires sur Orthez et Oloron:

	Orthez	Oloron
lundi	Fermé toute la journée	Fermé le 1er lundi de chaque mois
mardi	9h - 12h	14h - 17h
mercredi	9h - 12h	14h - 17h
jeudi	9h - 12h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	13h30 - 16h

► Le taux de chômage Source : Insee, Décembre 2010

en %



2007

2008

2009

2010

T1 T2 T3 T4 T1 T2 T3 T4 T1 T2 T3 T4 T1 T2 T3

Aquitaine	8,3	8	7,7	7,3	7,1	7,1	7,2	7,7	8,3	8,9	9	9,3	9,4	9,2	9,3
Pyrénées-Atlantiques	7,3	7,1	6,9	6,6	6,4	6,4	6,4	6,9	7,5	7,8	8,1	8,4	8,4	8,2	8,5
Bayonne-Pyrénées	7,4	7,2	7	6,8	6,6	6,5	6,5	6,8	7,8	8,1	8,3	8,5	8,5	8,4	8,7
Pau	7,4	7,3	7,2	6,9	6,5	6,6	6,5	6,8	7,8	8	8	8,4	8,5	8,3	8,5
Lacq-Orthez	6,6	6,4	6,1	5,7	5,7	5,7	5,6	5,9	6,9	7,2	7,6	8,1	7,9	7,5	7,7
Oloron-Mauléon	6,4	6	5,9	5,7	6	6,1	6,2	6,4	7,1	7,5	7,7	8,1	7,5	7,1	7,6



► La demande d'emploi de fin de mois (DEFM)

Source : Pôle Emploi, calcul des évolutions par la MEF

Site de Mourenx	Octobre 2010	Novembre 2010	Décembre 2010	ÉVOLUTION Octobre 09 Vs 10	ÉVOLUTION Novembre 09 Vs 10	ÉVOLUTION Décembre 09 Vs 10	ÉVOLUTION Novembre Vs Décembre
	DEFM A	1800	1919	1953	+7 %	-6 %	-5 %
DEFM femmes	918	974	992	+6 %	-4 %	-4 %	+2 %
DEFM - 25 ans	333	348	339	+5 %	-13 %	-13 %	-3 %
DEFM + 50 ans	328	356	369	+9 %	+7 %	+13 %	+4 %

Site de Oloron	Octobre 2010	Novembre 2010	Décembre 2010	ÉVOLUTION Octobre 09 Vs 10	ÉVOLUTION Novembre 09 Vs 10	ÉVOLUTION Décembre 09 Vs 10	ÉVOLUTION Novembre Vs Décembre
	DEFM A	1975	2250	2254	+14 %	-5 %	-2 %
DEFM femmes	980	1123	1137	+15 %	-5 %	-5 %	+1 %
DEFM - 25 ans	373	412	379	+10 %	-6 %	-6 %	-8 %
DEFM + 50 ans	430	482	498	+12 %	+5 %	+13 %	+3 %

DÉFINITION

Catégorie A : demandeurs d'emploi et sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

DEFM A

Par rapport au mois d'octobre, en novembre **le nombre total de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A augmente de 7% sur le site de Mourenx et augmente plus fortement de 14% sur le site d'Oloron** (augmentation essentiellement dû à la saisonnalité de l'emploi dans les entreprises agro-alimentaires). Sur le département l'augmentation est de 1,5%.

En glissement annuel, **le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse (-6% sur Mourenx, -5% sur Oloron).**

DEFM femmes

En novembre, le nombre de femmes demandeurs d'emploi en catégorie A augmente par rapport au mois précédent de 6% sur

Mourenx et de 15% sur Oloron (voir commentaire sur la saisonnalité plus haut). En glissement annuel (novembre 2009/novembre 2010), on assiste à une baisse sur Oloron de 5% et sur Mourenx de 4%.

DEFM - 25 ans

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi augmente par rapport au mois précédent : 5% sur Mourenx et 10% sur Oloron. En glissement annuel, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a diminué de 13% sur Mourenx et sur Oloron, de 6%.

DEFM + 50 ans

Le nombre des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans augmente sur Oloron par rapport au mois d'octobre : +12% et sur Mourenx : +9%. La hausse se poursuit en glissement annuel +7% sur Mourenx et +5% sur Oloron.

► L'offre d'emploi de fin de mois

Source : Pôle Emploi, calcul des évolutions par la MEF



Site de Oloron 2010

Site de Mourenx 2010

Octobre	176	126
Novembre	140	87
Décembre	129	89
Janvier	166	136
Février	134	147
Mars	162	116
Avril	360	166
Mai	357	133
Juin	255	210
Juillet	199	156
Août	131	142
Septembre	192	187
Octobre	184	159
Novembre	103	88
Décembre	114	81
Evolution Novembre Vs Décembre	+11 %	-8 %

En décembre par rapport au mois dernier, les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi sur la zone d'Oloron sont en **augmentation : +11%**. Sur Mourenx, on constate une légère **diminution de 8%**.

► Qu'est ce que la fonction publique ?

Il existe en France trois fonctions publiques qui regroupent 5 millions d'agent et totalisent 20% de l'emploi en France

► La fonction publique d'Etat

agents en fonction dans les ministères et dans les établissements publics à Paris et en province. L'Etat emploie environ 2 625 000 personnes.

► La fonction publique hospitalière

personnels des établissements publics d'hospitalisation, de soins et de cure, ceux des établissements publics d'aide à l'enfance ou pour mineurs ou adultes handicapés. La fonction hospitalière emploie environ 970 000 personnes.

► La fonction publique territoriale

personnels des collectivités territoriales (communes, départements, régions), des structures intercommunales (communauté d'agglomération, communauté de communes...) des établissements publics et des offices publics d'HLM. Près de 1 700 000 personnes y sont employées.

La fonction publique territoriale s'est structurée à la suite du mouvement de décentralisation des années quatre-vingts. La

loi du 26 janvier 1984 pose les principes généraux définissant le cadre d'action et d'organisation de cette fonction publique.

► Comment entrer dans la fonction publique territoriale ?

► Le concours

Le concours est la règle de recrutement dans la fonction publique territoriale. Les concours sont organisés soit par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), soit par les Centres départementaux ou interdépartementaux de gestion de la fonction publique territoriale (CDG), soit dans certains cas directement par les collectivités.

A la différence des autres fonctions publiques, **la réussite à un concours de la fonction publique territoriale n'est pas suivie d'une affectation automatique sur un poste**. En effet, le recrutement dans la fonction publique territoriale se caractérise par une **liberté de choix et de recrutement** laissée aux employeurs (les collectivités territoriales) et aux lauréats de concours. Cela signifie que les collectivités territoriales n'ont pas d'obligation d'embauche, et inversement, que le lauréat

d'un concours peut, lui aussi, choisir son employeur, soit en fonction du poste proposé soit en fonction de son implantation géographique.

► Inscription

	Concours externe	Concours interne	3ème concours
Type de candidats	Tous	Agents publics titulaires ou non titulaires	Elus, responsables d'associations, agents du secteur privé (dont emplois-jeunes)
Conditions à remplir	Sur justification du diplôme	Durée de services publics (en général, 4 ans)	Durée de mandat ou d'activités (4 ans en général)
Type d'épreuves	Epreuves écrites et orales	Epreuves écrites et orales	Epreuves écrites et orales

Source : le Guide de la fonction publique territoriale, CNFPT, 2007

► Préparation

Quelques possibilités pour se préparer aux concours de la fonction publique :

- S'inscrire dans un établissement de préparation, privé ou public (CNED, Afpa, Greta, ...)
- Acheter des ouvrages spécialisés (éditions du CNFPT, de la Documentation Française ...)
- Consulter les sites internet spécialisés (www.lagazettedescommunes.com, www.carrieres-publiques.com, ...)
- Consulter les annales de concours (directement auprès des centres de gestion organisateurs ou auprès du CNFPT)

► Après le concours

Tout lauréat de concours est inscrit d'office sur une liste d'aptitude officielle et nationale, valable un an et renouvelable deux fois à sa demande, durée pendant laquelle il conduit ses démarches de recherche d'emploi. A l'issue de ces trois ans, le lauréat qui n'a pas été recruté perd le bénéfice de son concours. Pour être recruté par une collectivité, il appartient au lauréat de conduire sa recherche d'emploi en faisant acte de candidature auprès des employeurs par l'envoi de son CV accompagné d'une lettre de motivation.

La réussite à un concours permet d'accéder à un cadre d'emplois. Le lauréat de concours doit alors réfléchir à son projet professionnel et le définir dans ses grandes lignes.

► Nomination stagiaire

Dès lors qu'un candidat inscrit sur une liste d'aptitude est recruté par une collectivité territoriale, il est nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire en général pendant un an et radié de la liste d'aptitude.

► Formation post-recrutement

Le fonctionnaire stagiaire bénéficie alors d'une formation d'intégration et de professionnalisation pour favoriser son entrée dans l'environnement professionnel territorial.

► À l'issue du stage

À l'issue du stage la collectivité employeur décide soit de titulariser l'agent, soit de prolonger son stage, soit de le licencier.

► Quel métier peut-on exercer dans la fonction publique territoriale ?

► Les filières, cadres emploi, catégories et grades

La Fonction Publique Territoriale est divisée en 8 filières. Elles correspondent aux grands domaines d'intervention des collectivités territoriales : administrative, technique, culturelle,

sportive, sanitaire et sociale, sécurité, animation, sapeurs-pompiers.

Chaque **cadre d'emplois (au nombre de 55)** regroupe des agents dont les emplois et les métiers ont des caractéristiques professionnelles très proches. Ils ont en commun des savoir-faire, des aptitudes, des connaissances, une formation, des modalités de recrutement, de rémunération et d'avancement.

Chaque cadre d'emplois est divisé en **grades** qui distinguent les agents en fonction de leur expérience, de leur ancienneté, de leur qualification ou de leur responsabilité. Dans chaque filière les fonctionnaires territoriaux sont classés par catégorie : **A, B et C**.

DÉFINITION

Catégorie A : fonctions de conception et de direction

Catégorie B : fonctions d'application, encadrement intermédiaire

Catégorie C : fonctions d'exécution

► Les métiers

Il existe 250 métiers au sein de la fonction publique territoriale. La vie professionnelle au sein de la fonction publique territoriale s'exerce selon le principe de carrière. Le fonctionnaire est recruté selon un cadre d'emploi et il peut exercer plusieurs métiers selon son affectation. Dans les filières culturelle, médico-sociale, animation, sécurité et sport, le cadre d'emplois correspond souvent à un métier. Le changement d'employeur ou d'activité n'interrompent pas la carrière.



► Interview



► Laurent Soulier, Directeur Général des Services à la Communauté de Communes de Lacq

Depuis le 1er janvier 2011, les communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, de Lacq, de Lagor et de Monein ont fusionné pour devenir la Communauté de Communes de Lacq. www.cc-lacq.fr

Combien y-a-t-il d'agents à la Communauté de Lacq aujourd'hui et quelle est leur répartition ?

Nous avons dans nos services, depuis le 1er janvier 2011, environ 250 agents. 50 proviennent des trois communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, de Lagor et de Monein. Environ 80% des agents sont en catégorie C, 12% en catégorie B et le reste en catégorie A.

La répartition par tranches d'âges est à peu près la même que dans le reste du département. Environ 50% des agents ont entre 35 et 49 ans.

Comment s'est organisée la gestion du personnel autour de la fusion des 4 communautés de communes ?

Le chantier de la gestion du personnel a pris 2 années de travail pour permettre à chacun des agents de trouver ou de retrouver un poste correspondant à son grade. Des réunions d'informations et des entretiens individuels ont permis de répondre aux

questions et aussi de diffuser les bonnes pratiques de travail au sein de la nouvelle communauté de communes.

Aujourd'hui, chaque agent est sur un poste correspondant à sa catégorie. Les anciens directeurs généraux des services ont retrouvé des postes à responsabilité.

Comment s'organise le recrutement au sein de la collectivité ?

La voie « royale » pour accéder à un poste ou pour évoluer au sein de la fonction publique est d'être titulaire et donc d'avoir passé un concours externe ou interne. Ainsi un agent de catégorie C qui souhaite évoluer et obtenir un grade supérieur peut être dans l'obligation de passer un examen professionnel. Pour recruter nous diffusons nos offres d'emploi dans la bourse d'emploi du Centre de Gestion, et selon la catégorie, au sein de canaux de diffusion spécialisés comme la Gazette des Communes. Nous avons également un vivier de candidatures qui peut répondre à nos besoins.

Connaissez-vous des difficultés de recrutement et pour quelles raisons ?

Nous pouvons avoir quelques difficultés de recrutement sur des métiers très pointus liés à la finance ou aux marchés publics. Plusieurs raisons : les candidats possédant ces compétences ne se tournent pas forcément vers le monde des collectivités locales même si les missions d'intérêt général attirent certaines personnes. Pour autant la politique d'une collectivité en matière de régime indemnitaire égalera rarement les niveaux de certaines entreprises du secteur privé.

► Méthodologie

Les données présentées sont issues du bilan social du Centre de Gestion au 31/12/2009. Sur le bassin d'emploi de Lacq-Orthez, 83 collectivités ont complété le rapport soit 74% des collectivités du bassin. Sur le bassin d'emploi d'Oloron-Mauléon, 81 collectivités ont complété le rapport soit 78% des collectivités du bassin.

DÉFINITION

Fonctionnaires : titulaires et stagiaires

Non titulaires sur un emploi permanent : remplacement congé maternité, congé maladie ...

Autres agents : contrats aidés, contrats saisonniers, apprentis et assistantes maternelles

► Au moins 8 agents sur 10 sont fonctionnaires dans les deux bassins d'emploi

► Répartition des effectifs par statut

	Lacq Orthez	Oloron Mauléon	Pyrénées Atlantiques
fonctionnaires	80,9%	82,1%	77,70%
non titulaires sur un emploi permanent	10,8%	10,5%	10,80%
autres agents (n'occupant pas un emploi permanent)	8,2%	7,3%	11,40%

En 2009, 80,9% des agents de la fonction publique territoriale sont titulaires sur le bassin de Lacq-Orthez et 82,1% sur Oloron-Mauléon, dépassant de 3 à 4 points la part départementale (77,7%). Les agents non titulaires sur un emploi permanent représentent un peu de moins de 11% sur chaque bassin d'emploi.

► Un taux de féminisation plus important sur Lacq-Orthez par rapport au département

► Répartition des effectifs par sexe

	Lacq Orthez	Oloron Mauléon	Pyrénées Atlantiques
femmes	66%	56%	56%
hommes	34%	44%	44%

Plus de 6 agents sur 10 sont des femmes dans le bassin d'emploi de Lacq-Orthez, plus de 10 point par rapport au département. Le bassin d'emploi d'Oloron-Mauléon a les mêmes caractéristiques que le département sur la parité homme-femme et 56% des agents sont des femmes.

► Un vieillissement des effectifs qui se poursuit, plus marqué que sur le département

► Répartition des effectifs par tranche d'âges

	Lacq Orthez	Oloron Mauléon	Pyrénées Atlantiques
moins de 25 ans	2,3%	1,6%	2,2%
de 25 à 34 ans	9,7%	13,3%	15,8%
de 35 à 44 ans	32,7%	29,7%	31,3%
de 45 à 54 ans	39,3%	37,3%	35,4%
55 ans et plus	15,6%	17,6%	17,7%

On constate un vieillissement des agents de la fonction publique. La pyramide des âges montre une part importante d'agents âgés de 45 à 54 ans sur les deux bassins d'emploi (39,3% et 37,3%), soit 2 à 4 points de plus que le taux départemental. Une gestion prévisionnelle des compétences de la part des communes permettra de repérer les nombreux départs en retraite d'ici 10 ans et les compétences à remplacer.

Quelques données sur l'emploi dans la fonction publique territoriale

► La filière technique concentre plus de la $\frac{1}{2}$ des agents sur Lacq-Orthez et presque $\frac{3}{4}$ sur Oloron-Mauléon.

► Répartition des effectifs par filière

	Lacq Orthez	Oloron Mauléon	Pyrénées Atlantiques
administrative	26%	24%	22%
technique	55%	63%	52%
culturelle	2%	1%	4%
sportive	2%	1%	1%
sociale/médico-sociale	7%	6%	15%
sécurité	1%	1%	1%
animation	7%	5%	4%

La filière technique est la plus représentée sur les deux bassins d'emplois, dans des proportions plus importantes que dans le département. La filière technique correspond aux emplois spécialisés en matière d'environnement, d'informatique, ou de travaux publics. Les agents de la filière technique sont généralement employés dans les services techniques des collectivités.

► Près de 9 agents sur 10 sont en catégorie C

► Répartition des effectifs par catégorie

	Lacq Orthez	Oloron Mauléon	Pyrénées Atlantiques
catégorie A	6%	7%	8%
catégorie B	10%	7%	16%
catégorie C	84%	86%	76%

La catégorie hiérarchique C regroupe la majorité des agents sur les deux bassins d'emploi et la proportion de cette catégorie dépasse de 10 point le taux départemental. La catégorie C correspond aux fonctions d'exécution, nécessitant pour certains métiers, des qualifications professionnelles spécialisées de type BEP/CAP.

Quelques données sur l'emploi dans la fonction publique territoriale

► Enquête sur les difficultés de recrutement dans les collectivités locales des Pyrénées-Atlantiques

Extraits de l'enquête du centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques - collection « Diagnostic et Prospectives RH » n°2, janvier 2010

- en 2009, sur la période interrogée, 1/4 des collectivités estime avoir eu des difficultés de recrutement
- 1 recrutement sur 10 est jugé difficile
- les difficultés sont réparties de façon homogène sur le département

► Les secteurs d'activités concernés

direction et affaires générales	21,40 %
infrastructures et bâtiment	25,70 %
santé et social	20 %

39 métiers identifiés mais 4 métiers concentrent 36 % des difficultés de recrutement :

- travailleur social
- secrétaire de mairie
- directeur général
- responsable des services techniques

A retenir

La Maison de l'Emploi et de la Formation met en place des réunions d'information sur les métiers de la fonction publique territoriale en partenariat avec le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques.

► Retrouvez très prochainement les dates sur Orthez, Oloron et Mourenx.

En savoir plus

Pour des informations sur les métiers, l'emploi et les concours (calendrier, conditions d'accès, annales, inscription en ligne, etc.) vous pouvez consulter :
www.observatoire.cnfpt.fr
www.fncdg.fr

Le site de la délégation régionale du CNFPT
www.aquitaine.cnfpt.fr

Le centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques
05 59 84 40 40
www.cdg-64.fr

Lacq - Orthez

9, avenue du Pesqué
64 300 Orthez
T : 05 59 38 79 50 - F : 05 59 67 18 98

contact.orthez@mef-64centre.fr

Oloron - Mauléon

villa Bourdieu, allée de Tréville
64 400 Oloron Sainte Marie
T : 05 59 05 57 87 - F : 05 59 34 14 40

contact.oloron@mef-64centre.fr

L'ensemble des données de l'observatoire est disponible sur le site www.mef-64centre.fr dans la partie « connaître le territoire »

Maison de l'emploi et de la formation Lacq - Orthez Oloron - Mauléon
(tout le monde s'y retrouve)

- Nos missions et objectifs
- Nos services
- Notre équipe
- Nous contacter
- Nos partenaires
- Lexique
- Édito

Je cherche une orientation professionnelle

- Je fais mon bilan personnel et professionnel
- Je m'informe sur les métiers et les secteurs d'activités
- J'élabore mon projet professionnel
- J'évalue mes aptitudes

Je cherche une formation

Je cherche un emploi

Je veux créer ou reprendre une activité

Je suis un employeur

Accueil

22/03 L'arrivée de l'intérim inquiète le secteur des services à la personne

Le ministère du Travail a confirmé avoir mis à l'étude une modification législative qui autoriserait les sociétés d'intérim à travailler dans le secteur des services à la personne.

22/03 L'arrivée de l'intérim inquiète le secteur des services à la personne

12/03 Les réseaux pouvant agréer des tuteurs de créateurs d'entreprise

05/03 NOUVEAU La Maison de l'Emploi et de la Formation accueille les Cafés de

05/03 Le point Balise® ou l'envie d'entreprendre

05/03 Les Rencontres de l'Emploi à Maurenx

Observatoire

Retrouver ici les données, études, analyses sur le territoire.

Mission Clauses sociales

Chiffres clés

1337,70€
SMIC mensuel brut pour 151,67 h de travail